Image not found or type unknown

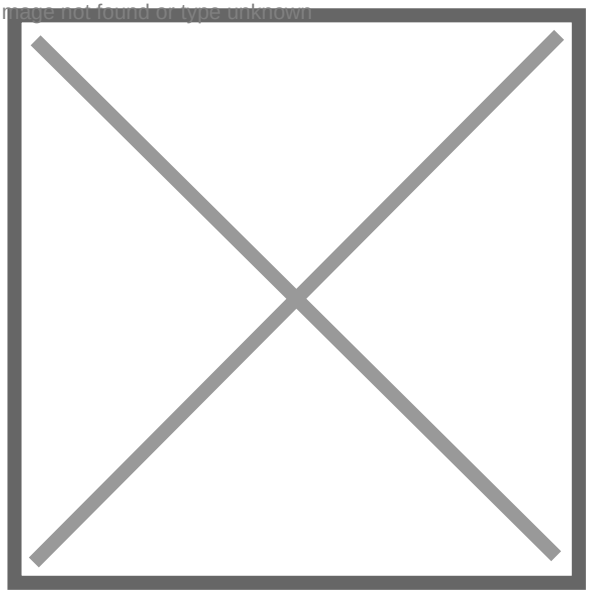

Changement de garde d'enfants

Par **louad**, le **11/11/2012** à **21:53**

Bonjour,

mes enfants 10 et 11 ans ne veulent plus aller chez leur père. Ils veulent toujours le voir mais pas là où il habite. Il vit chez une femme qui depuis plusieurs années leur en fait voir de toutes les couleurs (menaces, insultes envers mes enfants, moi-même et leurs grands parents, punitions injustifiées). Ils dorment sur une montée d'escalier et n'ont pas de chambres. Elle les laisse surveiller leur demi soeur de 2 ans et les rend responsables des bêtises de celle-ci. Là ils n'en peuvent plus. Un de mes enfants a une maladie et elle ne tient pas du compte de ce que peut et ne peut pas faire mon enfant.

Là ils voudraient voir un juge pour lui demander comment faire pour ne plus aller chez cette femme.

Je ne sais pas du tout comment eux peuvent saisir un juge et qu'elle est la procédure et les papiers à fournir.

Je pensais faire la demande en mon nom mais je ne sais pas si c'est mieux que celà soit fait de leur part où de la mienne. Financièrement , je ne peux pas prendre un avocat et je n'ai pas droit à l'aide juridictionnel.

Merci de m'aider

Par **cocotte1003**, le **12/11/2012** à **02:07**

Bonjour, vous pouvez tres bien saisir le JAF sans avocat en constituant votre dossier et en le défendant seule. pour les enfants, le juge peut le entendre par l'intermédiaire d'un avocat, (faire la demande au tribunal), gratuit pour les mineurs. Attention à ne pas critiquer le pere des enfants. Apportez à votre dossier des preuve de ce que vous dites et faites des propositions raisonnables. Avez vous pris contact avec le pere pour connaitre les habitudes de vie de vos enfants quand il sont avec lui ? cordialement

Par **louad**, le **12/11/2012** à **10:05**

bonjour,

merci beaucoup pour votre réponse.
Moi mon but c'est que mes enfants n'est plus à subir la compagne de leur père. Je voudrais absolument qu'ils continuent à voir leur père mais pas dans ces conditions. J'étais en très bon terme avec leur père et sa compagne ne le supporte pas du tout donc elle se venge sur les enfants et elle a tellement mis la pression sur mon ex mari que dernièrement juste pour un papier que je lui ai demandé de refaire pour des changements de garde, il s'est faché et a été violent avec moi (3 jours d'itt). Il n'a jamais été comme ça ce n'est pas lui.
Il craque tellement elle est pénible et j'ai mon ex belle famille qui constate la même chose. Cette femme devient vraiment dangereuse. Elle harcèle mon ex mari et pareil pour mes enfants qui eux aussi deviennent agressifs envers elle qui insulte toute ma famille.

Les enfants craquent et ne veulent pas perdre leur père. Elle leur a dit (et me l'a écrit par mail) si vous ne venez plus chez moi vous ne pourrez plus jamais voir votre père. Lui m'a expliqué qu'elle ne le laisserait pas voir les enfants comme il veut. Mon fils pleure et me dit que sa compagne va mettre dehors son père et,à cause d'eux il sera à la rue.

Résultat : on voudrait que les enfants n'aient plus à aller chez elle mais qu'ils continuent à voir leur père même une fois par mois par exemple chez les grands parents paternels mais on a tous peur qu'il coupe les ponts pour faire plaisir à sa compagne. C'est du chantage !

Concernant les habitudes des enfants là bas, je suis un peu au courant car leur père me racontait tout avant et j'ai la même version de mes enfants.
Là depuis un mois, je n'ai plus aucun contact avec leur père depuis que j'ai déposé une plainte pour coups et blessures suite à mon passage à l'hopital. Sa compagne est contente elle qui voulait que nous n'ayons plus aucun contact à gagner. Même mes ex beaux parents me disent qu'elle pousse discrétement les enfants vers la sortie et ça depuis qu'elle a ses propres enfants.

Voilà cela fait 3 ans que l'on souffre tous en silence mais là on craque.

C'est pour cela que je me renseigne pour connaitre la démarche que doivent faire les enfants (par mon intermédiaire biensûr) pour saisir un jaf et les papiers à fournir pour la demande . Là j'ai tout un dossier médical pour mon aîné. Il a des ulcères aux intestins et les médecins n'ont jamais vu ça à son âge. Ils m'ont demandé plusieurs fois si c'était un enfant stressé.

Voilà nos soucis qui nous rongent dans tout les sens du terme :o(

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés